

## PREFACE

*Pour la première fois, un rapport analytique étudie en profondeur les informations publiées dans les tableaux de bord parus en 2003, 2004 et 2005. Il intègre aussi les données les plus récentes. Grâce aux travaux de nos universités, de nos centres de recherche et de nos bureaux d'études, il permet donc d'établir un diagnostic évolutif, plus détaillé et plus complet de l'environnement en Wallonie.*

*Ce document s'inscrit dans une perspective de développement durable. L'essentiel et l'originalité de ce rapport résident dans cette approche intégrée et transversale. Il nous permet d'appréhender la réalité et d'agir.*

*Le Gouvernement wallon l'a bien compris. Ainsi, le Plan «Air-Climat», présenté le 15 mars 2007 contient 82 mesures, dont l'impact budgétaire est estimé et la mise en œuvre planifiée dans le temps. Chacune des mesures est portée par un Ministre qui assure le suivi d'objectifs déterminés collégialement.*

*Ce Plan touche tous les secteurs de l'activité humaine : industrie, logement, production et fourniture d'énergie, transports, infrastructures, aménagement du territoire, déchets, agriculture, sylviculture... Valeur d'exemple des pouvoirs publics, sensibilisation et information du citoyen, recherche et innovation, formation, incitants financiers et fiscaux en constituent les fils conducteurs.*

*Le développement durable qui nous anime est aussi une opportunité. Il nous appartient de la saisir !*

*Car soutenir une croissance durable est possible. En Région wallonne, les investissements en matière d'assainissement des eaux permettront de créer 4 000 emplois. De la collecte au recyclage, 8 000 personnes sont employées dans le secteur de la gestion des déchets. 1 500 personnes travaillent quotidiennement pour offrir une seconde vie à nos «encombrants». L'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, publics comme privés, permettra de créer 15 000 emplois en 15 ans.*

*La qualité de l'environnement est aussi l'un des premiers critères, à côté de la fiscalité, que les investisseurs étrangers observent avant de s'établir dans une région.*

*Cet état des lieux constitue surtout un formidable outil de réflexion, d'aide à la décision et de participation citoyenne.*

*Parce qu'il est établi de manière totalement indépendante et transparente. Plus de septante thématiques sont abordées.*

*Parce qu'il présente un caractère prospectif, en agrégeant notamment les études et les indicateurs antérieurs.*

*Parce qu'il est le fruit du travail et de la collaboration de plus de 350 experts issus de milieux divers. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.*

*Ce rapport, il nous appartient maintenant de le faire vivre !*

Le Ministre wallon de l'Environnement

